

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 JUILLET 2026 à 17h45

L'an deux mille vingt-six, le 27 juillet à dix-sept heures quarante-cinq minutes, le Conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le 22 juillet 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Luc MARCHAIS, maire.

Présents : Mmes Céline DANIAUD, Françoise DURAND, Séverine FEYZEAU, Claire GAUBERT, Émilie MORINAUD, Gaëlle POMME-CASSIEROU et Danièle PUBERT,
MM. Alain DESTREGUIL, Jean-Luc MARCHAIS, Thomas ODABACHIAN et Régis PLANET

Excusés ayant donné pouvoir : M. Olivier DOUHAUD à M. Alain DESTREGUIL, M. Didier FÉNÉANT à M. Jean-Luc MARCHAIS

Excusés : MM Philippe FRERY et Yann POUVREAU

Nombre de membres :

- En exercice : 15
- Présents : 11

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 30 juin 2026,
- Nomination d'un(e) secrétaire de séance,
- Création d'un poste non permanent pour accroissement temporaire d'activité,
- Questions diverses,
- Actualités de la Communauté d'agglomération Saintes-Grandes Rives

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 17h45.

Avant d'aborder l'ordre du jour, monsieur le maire souhaite revenir sur les dramatiques incendies qui touchent actuellement la Gironde et exprime son soutien aux populations sinistrées ainsi qu'aux sapeurs-pompiers, personnels de sécurité civile, bénévoles et à l'ensemble des acteurs mobilisés sur le terrain.

Il rappelle que ces événements illustrent les conséquences des épisodes de sécheresse et de fortes chaleurs et invitent chacun à faire preuve de la plus grande vigilance afin de prévenir tout risque d'incendie sur le territoire communal. Il souligne également le devoir de solidarité qui incombe à chacun face à de telles catastrophes.

Monsieur le maire informe le Conseil municipal que l'Association des Maires de France (AMF), en lien avec les collectivités concernées, a engagé une démarche de solidarité en faveur des communes sinistrées. Il proposera à l'occasion du prochain conseil municipal de s'y associer lorsque que les modalités auront été définies.

Approbation du procès-verbal de la séance du 30 juin 2026

Le procès-verbal de la séance du 30 juin 2026 est approuvé sans observation, à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Nomination d'une secrétaire de séance

Madame Françoise DURAND est nommée secrétaire de séance.

1 - Création d'un poste non permanent pour accroissement temporaire d'activité

Monsieur le maire informe le Conseil municipal de la démission de Madame Isabelle Martineau qui exerçait les fonctions d'agent d'entretien.

Afin d'assurer la continuité du service, le Conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint technique non permanent pour accroissement temporaire d'activité à temps non complet.

Le conseil approuve la création de poste.

Ont voté pour :	13	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
-----------------	----	----------------	---------------------

2 - Questions diverses

- Monsieur le maire informe le Conseil des sollicitations reçues de plusieurs administrés concernant le risque d'incendie lié à des terrains voisins insuffisamment entretenus ou non tondus.

Le Conseil prend acte de ces préoccupations et rappelle l'importance de l'entretien des parcelles afin de limiter les risques d'embrasement, particulièrement en période estivale.

Une communication sera mise en place auprès de la population et des propriétaires.

3 - Actualités de la Communauté d'agglomération Saintes-Grandes Rives

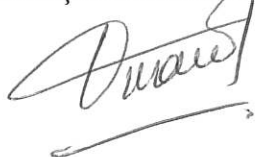
- Monsieur le maire revient sur les conséquences des récents événements survenus en Gironde.

Il indique que la Communauté d'agglomération Saintes-Grandes Rives ouvrira un centre de collecte de dons au Hall Mendès France à Saintes. Une information sera diffusée à la population dès que la métropole de Bordeaux aura communiqué la liste des besoins prioritaires.

Par ailleurs, afin de faciliter les choses pour les administrés ne pouvant se déplacer jusqu'à Saintes, la mairie recueillera les dons qui seront ensuite acheminés vers le centre de collecte.

Le maire clôt les débats et lève la séance à 18h15

La secrétaire de séance,
Françoise DURAND



Le maire,
Jean-Luc MARCHAIS

